

Brèves Municipales

12^{ÈME} ÉDITION : JANVIER 2012

Une belle et heureuse année 2012 !

En ce début de nouvelle année, l'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2012, pour vous, pour vos familles et pour vos proches.

2011 : une année marquée, entre autre, par des chantiers importants, portés à la fois par la commune, mais aussi par Jura Sud (*musée, maison de santé, zones artisanales etc.*).

Un rapide tour d'horizon des réalisations communales et du travail des commissions :

Ce qui a été fait (*dans les grandes lignes*)

Le budget communal 2011 était ambitieux et sa mise en œuvre en 10 mois n'a pas toujours été aussi aisée :

Commission Travaux & Environnement

- * Quartier des Cares, rue du Collège
- * Eau potable : nouveau contrat d'affermage
- * Nouvelle ressource en eau : choix des entreprises
- * Lotissement : définition du schéma d'orientation
- * Voiries : route forestière du Tongea et autres secteurs

Commission Cadre de Vie :

- * Fresque d'Alain Locatelli sur le jouet
- * Patrimoine : réfection des bois debout hôtel de ville
- * Nouveaux espaces verts, nouveaux mobiliers urbains

Commission Affaires Sociales et Services à la population

- * Projet Tom Pouce : choix de l'architecte
- * Plan Départemental de l'Habitat
- * Repas de l'Amitié et actions CCAS

Commission Education—Culture—Associations :

- * Travaux dans les écoles : réfection de la cour
- * Cinéma : projecteur numérique (3D)
- * Aides aux écoles et aux associations (subventions etc.)

Le travail de l'équipe municipale : 71 réunions

- * Conseils Municipaux : 12 séances
- * 1^{ère} commission : 10 réunions
- * 2^{ème} commission et CCAS : 10 réunions
- * 3^{ème} commission : 6 réunions
- * 4^{ème} commission : 7 réunions
- * Commission des Finances : 2 réunions
- * Réunions maire-adjoints : 24 réunions

(s'ajoutent les réunions de chantier, les commissions d'appel d'offres, de délégation de service public etc.)

Les dossiers en attente

- * Construction du centre technique des Routes Départementales : les travaux reprendront au printemps 2012, le Conseil Général ayant rencontré des difficultés juridiques avec son maître d'œuvre.
- * Projet de gendarmerie : le choix du terrain a été validé par la Direction de la Gendarmerie au printemps.

Les imprévus et bonnes surprises

Au cours des travaux : conduites d'eau potable défectueuses (rue des Sports), anciens ouvrages de collecte des eaux pluviales défectueux (rue Roussin, vers l'hôtel de ville).

Au printemps : état de sécheresse avéré avec beaucoup d'interrogations sur la ressource de Villards.

Les ventes de bois : forte remontée des cours en début d'année (+20% / 2010) etc...

Les distinctions

- * Moirans : 1^{er} prix du concours « Villes et Villages Fleuris » organisé par le Conseil Général du Jura.
- * Moirans : Marianne de bronze du civisme : participation des électeurs aux élections cantonales.
- * Moirans : médaille d'honneur « Fidélité et dévouement » remise par la FNACA.
- * Moirans : répertoriée parmi les plus belles cités comtoises par le magazine « Franche Comté Terroir »

Un rendez-vous...

Celui de la **réunion publique** de Jean Burdeyron courant février 2012, au cours de laquelle vous seront présentés les projets en cours, à venir, les données financières et les enjeux du territoire à l'échelle communale et intercommunale. Vous êtes tous conviés...

DANS CE NUMÉRO :

Veolia	2
Lotissement	2
Commerce	2
Education	3
Tom Pouce	3
Clins d'oeil	4
Manifestations	4



Eau potable : un nouveau fermier

La distribution de l'eau potable est un service public pouvant être délégué par la commune à une société privée dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Le contrat signé en décembre 1998 avec la SDEI ayant pris fin en décembre 2011, il appartenait à la collectivité d'engager une procédure de mise en concurrence de cette délégation de service public. Après négociation avec les candidats Lyonnaise des Eaux (SDEI) et Veolia, le Conseil Municipal a retenu l'offre de Veolia.



Commissions
Délégation de Service
Public
Travaux & Environnement
A. Plaisantin

L'avantage premier d'une telle procédure est de redéfinir les conditions d'exploitation de ce service public, aussi bien sur le plan technique que sur le plan financier, conformément aux souhaits de la collectivité, mais également en tenant compte de l'évolution de la réglementation (Grenelle II etc.). L'offre de Veolia répond en tout point aux attentes de la commune et apporte une réelle amélioration dans l'exploitation de ce service.

Outre les habituelles obligations et responsabilités du délégataire pour le fonctionnement de ce service, celui-ci s'engage à mettre en place :

- * Une **sectorisation** du réseau pour un repérage optimal des fuites

- * Un système de **relevé automatique** des compteurs (télérelève)

Ce système est très intéressant pour les abonnés (relevé automatique, suppression des factures estimées, accès à l'historique des consommations, alerte en cas de fuite importante etc.).

- * Un **rendement** du réseau global de 80%

Ce point est extrêmement important pour la collectivité puisque la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 instaure un taux de perte maximum. Si ce taux est dépassé, l'Agence de l'Eau double sa redevance perçue sur la facture d'eau.

- * Un **Système d'Information Géographique** : un plan numérique du réseau d'eau accessible par la collectivité.

Enfin, le changement de ressource en eau faisait partie du cahier des charges

de la consultation (raccordement sur le réseau de Vouglans). Cela se traduit pour le fermier par une prise en charge de l'achat d'eau au Syndicat de Vouglans, lorsque ce raccordement sera effectif.

Un règlement de service pour l'abonné et la collectivité

- * Une eau potable distribuée et contrôlée régulièrement
- * Service de permanence 24h/24h et 7 jours /7
- * Accueil téléphonique au 0810 000 777
- * Rendez-vous chez l'abonné sur demande
- * Etude de nouveau branchement
- * Contrat d'abonnement
- * Relevé de consommation d'eau automatique
- * 2 Facturations par an à terme échu

Lotissement : les grandes lignes (schéma d'orientation)

Le projet : une vingtaine de lots sur 2 ha de terrain.

Les grands principes :

- * Une **intégration paysagère** de l'aménagement optimisée par la conservation des éléments existants (haies) et la création d'espaces verts communs (promenade plantée, jardins, vergers etc.).
- * Des espaces communs favorisant le **lien social** : placette, aires de stationnement publiques etc.
- * Une **orientation** des constructions optimale (sud)

- * Privilégier les **déplacements doux** dans le quartier
- * Tailles des parcelles variées (tendance : petites parcelles)
- * Type d'habitat : maisons individuelles et jumelées
- * Offrir le maximum de qualités (vue et ensoleillement) et d'intimité aux parcelles.
- * Cohérence avec les réglementations en matière d'urbanisme et de construction (Grenelle II, RT2012 par ex.)

Commerce et attraction :

Le marché est en constante évolution, aussi bien pour les commerces de grande ou moyenne surface que pour le commerce de proximité.

Le client va vers ce qui est attractif, accueillant, intéressant ou nouveau pour lui.

Chaque bourg-centre ou ville de plus grande importance doit relever un challenge permanent : maintenir et développer une offre commerciale attractive. L'enjeu économique est important : les fuites de clients vers les villes ou bourgs-centre voisins sont inévitables, si cette offre n'est pas au rendez-vous. Mais la règle de l'attractivité est valable pour tous. Le client va et revient, si ça lui convient.

La balle est dans le camp de tous les acteurs : les commerçants, cela va de soi (le commerce est un métier à part entière), les collectivités locales, dont les politiques d'aménagement

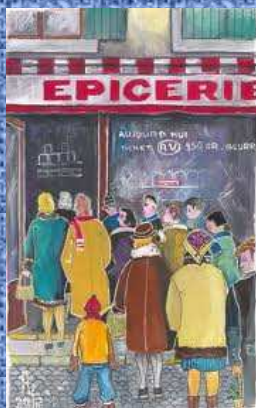
du territoire contribuent à créer de l'attractivité (industrie, artisanat, politique culturelle, politique de l'habitat etc.), les associations locales avec leurs manifestations culturelles ou sportives etc.

Où va le client ? : qu'il soit local ou de passage, telle est la vraie question. Le mieux est qu'il vienne et revienne le plus possible à Moirans.

Définition :

Le chaland : participe présent du verbe « chaloir » (ancien français), qui signifie : avoir de l'intérêt.

D'où l'intérêt de rester attractif...



Commission Cadre de Vie
Laurence Delacroix





Un souhait...

L'année 2011 a été marquée par bon nombre d'événements, mais aussi, de manière plus anecdotique, par quelques actes commis par des personnes peu respectueuses, à la fois des autres et de l'environnement. Il peut s'agir également de comportements ou d'habitudes plutôt mauvaises, assez souvent ennuyeuses pour les autres.

Les membres de la Commission Education—Culture—Vie Associative et Sportive ont proposé de sensibiliser les plus jeunes sur ces petits méfaits.

Un petit dépliant sera distribué aux écoles, dans les commerces, pour les enfants comme les grands, domiciliés à Moirans ou ailleurs.

Ce dépliant rappelle quelques règles de bon sens

qui permettent de mieux vivre ensemble :

- * *A vélo, je ne circule pas sur les trottoirs*
- * *A vélo, je roule à droite et respecte le code de la route*
- * *Je respecte les aires de jeux (âge, cacas de chiens etc..)*
- * *J'utilise les cendriers et les poubelles sans les casser*
- * *Les zones sportives ne sont pas des aires de pique-nique etc.*

Le souhait : que tous en prennent connaissance, en tiennent compte dans leur comportement et surtout transmettent le message autour d'eux.

Commission de Serge LACROIX



Tom Pouce : l'équipe d'architectes est choisie

Comment avons-nous procédé étape par étape ?

- * Un **constat** : nécessité de réfléchir à une extension des locaux, en raison de la très forte hausse de la fréquentation depuis 2003
- * Un **programme** détaillant les besoins a minima pour un fonctionnement normal de la structure en cohérence avec les effectifs
- * 3 **esquisses** du projet réalisées par des architectes à partir du programme et suite à une consultation
- * Un **examen** minutieux de ces 3 esquisses
- * Un **choix**, en concertation avec les utilisateurs des lieux
- * Un **financement** à obtenir pour un tel projet

Le choix s'est porté sur l'équipe de l'Atelier Architectes (Bernard Pierrot—Rillieux-la-Pape), composée de Benoit Lizée (architecte à Saint-Claude), Bernard Paillet (économiste à Charchilla), BET Fluitec (Lons-le-Saunier) et Calcul Structures Bâtiment (Morez). Leur proposition, exprimée à travers l'esquisse et le rapport de présentation, correspond complètement aux attentes de la collectivité et du gestionnaire (Les Francas). S'agissant d'une esquisse, il convient maintenant de confier la mission complète de maîtrise d'œuvre à cette équipe, qui sera en mesure de retravailler le projet dans sa phase conception.

Les atouts de cette offre :

- * Très bonne insertion du futur bâtiment dans l'environnement architectural du quartier LudyCité.
- * Très bonne répartition des espaces en conformité avec le programme.



Un concert pas si classique...

Le Comité Culturel d'Animation vous propose un nouveau concert par l'ensemble Johann Strauss le samedi 10 mars 2012 au ciné-théâtre.

Le chef d'orchestre : Tibor Szuts dirige l'ensemble Johann Strauss depuis 22 ans et joue sur un violon de sa propre fabrication. La formation qu'il dirige est composée de 7 musiciens, dont Claire Garde. Avec plus de 700 morceaux de musique, leur vaste répertoire permet d'offrir à chaque nouveau concert un plaisir différent et savoureux.

Programme : Brahms, Liszt, Gounod, Strauss, Bizet, Verdi, Lehar, Rossini, Offenbach...

Danses hongroises, ouvertures célèbres, valse légendaires, polkas endiablées. Une musique enjouée.

Le public sort du concert, le cœur léger, la tête dans les étoiles.

Vous pouvez venir, vous aussi



Le commerce à Moirans fin du XIXème

En 1851, le bourg comptait 1 458 habitants et 215 maisons. Dire que la vie était différente il y a un siècle et demi est une évidence. Le marché se tenait deux fois par semaine : le lundi et le vendredi. La foire avait lieu 6 fois par an à des dates précises : on y vendait du bétail, des céréales et toutes autres marchandises... Le commerce sédentaire était composé de 11 aubergistes, 4 épiciers, 1 boucher, 4 marchands d'étoffes, 2 modistes, 1 marchand de tableterie, 2 marchands de grains, un marchand de coton filé en demi-gros. L'artisanat était composé de 2 ferblantiers, 3 maçons, 1 voiturier, 5 tailleurs, 1 tourneur, 1 perruquier, 1 fabricant de tabatière, 1 fourrier (*celui qui cuisait ce qui était porté au four banal*), 2 cordonniers, 1 charpentier, 2 charrons, 4 menuisiers, 1 horloger, 1 maréchal-ferrant, 1 cloutier et un tailleur d'habits. Il y avait un moulin à trois tournants, une scierie avec un battoir à blé, une tuilerie et une filature de coton. Parmi les professions libérales, on comptait deux notaires, un huissier et 3 médecins.



Source : Dictionnaire A. Rousset—1856

Etat civil, côté municipalité et mairie...

Parmi les heureux événements enregistrés à l'état civil en 2011 pour la commune de Moirans, on peut noter aussi 3 mariages et 1 naissance au sein de la municipalité et de la mairie en 2011 :

- * Laurence Magnon, adjointe au Maire a épousé Bruno Delacroix
- * Eddy Lussiana, conseiller municipal, a épousé Virginie Berrez.
- * Rachel Triboulet, conseillère municipale, et Laurent Lacroix ont mis au monde le petit Aloïs
- * Joëlle Gaudin, Secrétaire Général, a épousé Gilles Ragozza.

Il y a sans doute fort longtemps que la municipalité et la mairie n'avaient pas été marquées par tant d'heureux événements.

La Poste : nouveaux horaires à compter du 1^{er} janvier 2012
Lundi : de 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi : 9h00-12h10 et 13h30 à 16h30
Samedi : 9h00 à 12h10

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Meilleurs sportifs** ♦ Samedi 4 février 2012 ♦ Halle des Sports ♦ Organisé par Jura Sud
- Loto** ♦ Samedi 4 février 2012 ♦ Salle des Fêtes ♦ Organisé par l'école primaire Roger Millet
- Loto** ♦ Samedi 18 février 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par l'association « Les Cyclamens »
- Soirée dansante** ♦ Samedi 25 février 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisée par l'association Jura Sud Foot
- Soirée dansante** ♦ Samedi 3 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisée par l'association Jura Sud Hand
- Loto** ♦ Samedi 10 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par l'association Jura Sud Foot
- Concert classique** ♦ Samedi 10 mars 2012 ♦ Ciné-théâtre ♦ Organisé par le Comité Culturel d'Animation
- Don du sang** ♦ Mercredi 14 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par les donateurs de sang
- Soirée cabaret** ♦ Vendredi 16 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisée par l'école Saint-Joseph
- Thé dansant** ♦ Dimanche 18 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par les Clubs du secteur
- Loto** ♦ Samedi 24 mars 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par les Pompiers
- Loto** ♦ Samedi 7 avril 2012 ♦ Salle des fêtes ♦ Organisé par l'association « Les Zalulumés »
- Spectacle** ♦ Samedi 14 avril 2012 ♦ Salle des Fêtes ♦ Organisé par l'école maternelle LiloLudy

Directeur de la publication :
Jean Burdeyron
Directeurs de la rédaction :
Laurence Delacroix
Christian Millet
Joëlle Ragozza
Site internet :
www.moiransenmontagne.fr